

ENQUÊTE SUR LES ASSISTANTS-TECHNIQUES EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE AU QUÉBEC ET EN FRANCE

Christel Roland¹, candidate au Pharm. D, Aurélie Guérin², D. Pharm, Pascal Vaconsin³, Chargé d'évaluation des préparations hospitalières, Jean-François Bussièrès⁴ B.Pharm., M.Sc., MBA, F.C.S.H.P

- 1- CHRU de Lille, Lille, France
- 2- Hôpital Necker Enfants Malades, Paris, France
- 3- Agence Nationale de Sécurité du médicament et des produits de santé, France
- 4- Unité de Recherche en Pratique Pharmaceutique, CHU Sainte-Justine, Montréal (Québec) Canada et Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada

Introduction : Les assistants-techniques en pharmacie (ATP) (appelés préparateurs en pharmacie en France) jouent un rôle essentiel dans le circuit du médicament.

Objectifs : Décrire et comparer le profil des ATP en pharmacie hospitalière en France et au Québec en ce qui concerne leur formation et leur pratique et leurs perceptions en ce qui concerne les nouvelles activités.

Méthodologie : Enquête descriptive transversale. Élaboration d'un questionnaire de 17 questions en deux parties soit leur formation et pratique actuelle ainsi que leurs perceptions vis-à-vis de nouvelles tâches. Enquête réalisée en ligne (SurveyMonkey, Palo Alto, CA, ÉUA). Seules des statistiques descriptives ont été effectuées.

Résultats : Respectivement 224 et 101 participants ont répondu à l'enquête. Une majorité d'ATP au Québec et en France sont satisfaits de leur formation théorique, pratique et des tâches qui leur sont confiées mais pensent que l'accès à la formation continue est insuffisant. De plus, une majorité affirme que le rôle de l'ATP est bien reconnu des pharmaciens mais pas suffisamment dans le reste de l'hôpital. Concernant les nouvelles activités, ils sont intéressés à soutenir le pharmacien dans les diverses activités cliniques (p.ex. conciliation, éducation des patients) mais sont moins intéressés à effectuer l'administration de doses ou le relevé de données de laboratoire (p.ex. glycémie, pression artérielle) auprès des patients. Une majorité affirme également que leur profession doit faire partie d'un ordre professionnel.

Conclusion : Cette enquête met en évidence une homogénéité des réponses entre le Québec et la France compte tenu d'une pratique similaire.